

Les Échos Lauranais

SEPTEMBRE
2016



JOURNAL D'INFORMATIONS MUNICIPALES

EDITO

Notre pays est, depuis plusieurs années, la cible d'une campagne terroriste menée par la mouvance islamiste. Ces derniers mois ont été marqués par de terribles attentats qui ont profondément choqué les Français.

– À Magnanville, le 13 juin, un commandant de police et sa compagne sont assassinés devant leur domicile.

– À Nice, au soir même de notre fête nationale, frappant indistinctement la foule insouciant qui venait d'admirer un feu d'artifice, provoquant la mort horrible de 86 hommes, femmes et enfants.

– À Saint-Etienne-du-Rouvray, près de Rouen, où le 26 juillet un prêtre est égorgé en pleine église et un paroissien blessé. Tous ces crimes sont revendiqués par l'organisation Etat islamique.

Si tant est qu'ils en aient un, l'objectif recherché par les terroristes semble clair : par leurs actes sanguinaires, provoquer l'effroi pour faire vaciller le socle de nos principes républicains et attiser les divisions en notre sein.

Nous sommes tous les témoins atterrés de ces crimes. Nous souffrons avec les victimes et sommes aux côtés des familles endeuillées.

Bien entendu, comme en chaque semblable occasion, certains se jettent avec délectation sur ces crimes pour tenter de les utiliser sur un plan politique, stigmatiser une religion ou un groupe humain. Ignoble.

Au contraire, gardons-nous de tomber dans le piège grossier tendu par ces fous criminels qui espèrent semer le chaos au sein même de nos peuples. Ne cédon sur aucune des valeurs qui constituent le socle de notre République : la liberté, l'égalité et la fraternité. Que la laïcité demeure le principe fondamental qui édicte la neutralité de l'État, la liberté de conscience pour chacun et le pluralisme pour tous.

Si dans les temps anciens, de pareilles méthodes ont pu permettre à des civilisations sanguinaires d'installer leur autorité, il est impensable qu'elles y parviennent aujourd'hui, alors que, même si rien n'est jamais parfait ni facile, les peuples qui constituent notre monde moderne sont en capacité d'échanger informations et témoignages, qu'ils se connaissent de plus en plus et que dans l'histoire récente, ils ont su s'allier pour repousser toutes les tentatives totalitaires.

Gardons confiance et demeurons unis.

Jean Loubat, Maire de Laure

■ CÉRÉMONIE D'HOMMAGE ■

Le lundi 18 juillet, à midi, les laurains ont répondu en nombre à l'appel du maire qui les avait conviés à une cérémonie d'hommage aux victimes de l'attentat de Nice. Après les avoir remerciés pour leur présence et leur dignité, le maire s'adressa à eux : « Vous savez tous le drame effroyable qu'ont vécu les habitants et les vacanciers qui déambulaient, insouciant, à Nice, sur la mythique Promenade des Anglais, en cette soirée du 14 juillet.

84 personnes, hommes, femmes et enfants ont péri. On parle également de plus de 200 blessés, dont près de 50 gravement atteints. Ce bilan peut encore malheureusement évoluer.

Ce crime horrible a été commis par un individu qui, jusque-là, ne s'était jamais distingué par un comportement suspect de radicalisation vers l'islamisme.

Tous les habitants de Nice, de la région, comme l'ensemble de la population de notre pays et au-delà, ont vécu douloureusement cet événement. Alors que quelques acteurs de la vie politique nationale exploitent ce drame d'une façon ignoble, nous devons au contraire montrer au monde notre unité et notre dignité. Nous le devons aux victimes et à leurs proches.

En cet instant, dans la plupart des communes de France, des cérémonies identiques à celle-ci se déroulent. Je vous demande, en hommage à toutes les victimes ainsi qu'à tous ceux qui ont à souffrir de ce crime d'observer une minute de silence ». Après s'être recueillie, l'assemblée a entonné l'hymne national.

■ SÉCHERESSE ■

Notre département traverse actuellement la période de sécheresse la plus importante depuis 2008. Le Préfet de l'Aude vient de prendre un arrêté qui place notre territoire en situation de crise et met en place des mesures de restrictions provisoires des usages de l'eau, applicable jusqu'au 31 octobre 2016.

Il s'agit de privilégier la sécurisation de l'adduction en eau potable. Les mesures ne se limitent bien évidemment pas aux seuls besoins d'irrigation agricole, mais concernent toutes les utilisations de l'eau et s'appliquent aux usages domestiques ou collectifs de l'eau.

Il est expressément demandé à tous de se conduire de façon citoyenne en réduisant l'usage de l'eau. De la même façon, remplir régulièrement une citerne pour un usage personnel, sur un point d'eau communal, dont la consommation est payée par l'impôt de ses concitoyens, est à proscrire. Cela paraît pourtant tellement naturel ...

■ COMMUNIQUÉ DU COVALDEM ■

L'organisme chargé de la collecte et la valorisation des déchets ménagers (COVALDEM) informe que la mise en place des bacs à couvercle jaune destinés à recevoir l'ensemble des déchets à recycler produits par les ménages se déroulera à Laure durant la semaine 44 (du 31 octobre au 4 novembre). Jusqu'à nouvel ordre, la collecte des sacs jaunes à domicile le jeudi matin est maintenue. Des ambassadrices du tri interviendront pour inviter les usagers à les utiliser dès leur mise en place. Elles rencon-

AGENDA

Éveil et loisirs

La rentrée à l'association Éveil et loisirs débutera le lundi 19 septembre 2016 pour toutes ses activités.

Une séance d'essai gratuite est proposée pour toutes les activités. Une nouvelle intervenante vous accueillera pour les cours de sophrologie.

Une démonstration de KRAV MAGA, qui est une méthode d'autodéfense combinant diverses techniques, vous est proposée le jeudi 22 septembre 2016 de 18 h à 19 h à la salle du haut du foyer municipal.

L'assemblée générale de l'Association Éveil et Loisirs aura lieu le samedi 10 septembre 2016 à 18 h à la maison des associations

Nous vous proposons de venir découvrir toutes les activités que nous souhaitons vous faire partager dans la bonne humeur et attendons éventuellement vos inscriptions.

Cette année nous renouvelons notre manifestation Octobre Rose qui a connu un grand succès le dimanche 16 octobre 2016 autour du lac. Nous invitons tous les bénévoles qui se sentent concernés à assister à une réunion, le lundi 19 septembre à 20 h 30, à la maison des associations.

Judo

Reprise des cours le mardi 13 septembre 2016 au dojo Jacques-Escobédo.

Tous les mardis :

– Éveil judo pour les 4 à 6 ans : 17 h 30 – 18 h 15

– Cours mini-poussins et poussins : 18 h 15 à 19 h 15

– Cours benjamins, minimes et cadets : 19 h 15 à 20 h 30

Pour tous renseignements : Cathy BRU au 04.68.7830.07 (HR) ou au 06.85.10.98.04.

Tour de l'Aude handisport

Le tour de l'Aude handisport fera halte à Laure le mardi 13 septembre vers 15 h 30. Les lauranais sont invités à venir encourager ces sportifs exemplaires.

treront les habitants pour leur donner toutes les informations nécessaires, un guide du tri et un sac de pré-collecte.

■ RÉNOVATION DES CHAUDIÈRES ■

La commune s'est engagée dans une démarche de maîtrise énergétique. Elle est accompagnée depuis trois ans par le SYADEN, chef de file de la mission « bois-énergie » dans notre département.

L'État ayant mis en place un plan de soutien à l'investissement public local de notre nouvelle grande Région, la municipalité a déposé un projet d'installation de chaudières bois au groupe scolaire et au foyer.

Ce programme d'un montant de 85.525 euros a reçu un accueil favorable des autorités et se voit subventionné au taux maximum (80%) ce qui est peu fréquent aujourd'hui.

Les travaux vont être engagés pour une utilisation courant novembre 2016.

Cette initiative s'inscrit dans le cadre du Schéma Régional Climat Air Energie.

■ FEU D'ARTIFICE ■

Le feu d'artifice, initialement prévu pour être tiré le 13 juillet, puis le 7 août, a été reporté à la demande des Services préfectoraux en raison du risque d'incendie évident.

Nous cherchons une nouvelle date où le tir ne présenterait pas de risques.

À défaut, nous envisageons de le reporter au prochain 13 juillet...

■ DÉBROUSSAILLEMENT ■

Dans notre édition de juin, nous rappelons les obligations de débroussaillage qui incombent aux propriétaires de parcelles boisées surtout lorsque ces dernières sont situées à proximité de zones bâties.

Le cas du domaine de Naucadéry est à mettre en avant : le jeudi 30 juin, en fin de journée, un violent incendie s'est déclaré en amont immédiat de cette propriété au cours duquel 14 ha de champs de blé, garrigues et pinèdes ont été détruits.

Si les 91 sapeurs-pompiers mobilisés, appuyés par quatre avions Canadair venus de Marnagnan, ont, assez rapidement, pu circonscrire l'incendie, c'est qu'ils ont bénéficié d'un travail de débroussaillage remarquable effectué par les résidents autour des bâtiments qui a grandement facilité leur tâche. L'essentiel de leurs forces a ainsi pu être concentré sur les zones les plus difficiles de la zone. Un exemple à suivre.

■ RENTRÉE SCOLAIRE ■

La rentrée scolaire aura lieu le jeudi 1^{er} septembre 2016.

Les élèves de petite section de maternelle, ainsi que les élèves du CP au CM2 rentreront à 9 h.

Les élèves de moyenne et de grande section de maternelle rentreront à l'école à 13 h 30. Ci-dessous, l'emploi du temps de la semaine pour l'année 2016-2017. Contrairement à d'autres, les élus lauranais ont choisi de continuer à mettre gratuitement à disposition la totalité des fournitures scolaires nécessaires pour tous les élèves de notre école. De plus, ils ne reviennent pas sur le principe de la gratuité du Temps d'Activités Périscolaires (TAP) qui découlent de la dernière réforme.

	ALAE	Ecole	Cantine	Ecole	TAP	ALAE
Lundi	7h30-9h00	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-15h45	15h45-16h45	16h45-18h30
Mardi	7h30-9h00	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-15h45	15h45-16h45	16h45-18h30
Mercredi	7h30-9h00	9h00-12h00				
Jeudi	7h30-9h00	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-15h45	15h45-16h45	16h45-18h30
Vendredi	7h30-9h00	9h00-12h00	12h00-13h30	13h30-15h45	15h45-18h30	

Les parents des élèves concernés, sont invités de s'adresser pour tous renseignements concernant l'ALAE (Activités de Loisirs Associées à l'Ecole) : tarifs, fonctionnement, etc. :

– À l'ALAE de Laure, auprès de Madame Bilcher au 04 68 78 36 10.

– À l'antenne du CIAS de Peyriac-Minervois au 04 68 78 54 52 / 06 89 28 77 22.